

# Demande d'autorisation

## D'OUVERTURE TEMPORAIRE D'UN DEBIT DE BOISSON DANS UNE INSTALLATION SPORTIVE

Madame le Maire,  
Je soussigné(e), (1) Mr CHEVASSU Marc

ai l'honneur de solliciter, conformément aux articles L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boisson

Catégorie de licence : 3ème cat. 4ème cat.

Emplacement (2) : US ARBOIS RUGBY

Stade de l'éthole 39600 ARBOIS

à partir du **05/07/2025** au **05/07/2025** entre 10:00 h. et 21:00 h.

Veillez agréer, Madame le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le 01/07/2025

Signature

### Arrêté du Maire

N° de l'arrêté SB-25- **183**

Je soussigné, Madame Valérie DEPIERRE, Maire de la commune de ARBOIS

Vu la demande ci-dessus;

Vu les articles L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la santé publique;

Vu, le cas échéant, les références du certificat de conformité du local utilisé,

ARRETE :

Mr CHEVASSU Marc

M. (1)

est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de boisson en licence catégorie : 3ème cat. 4ème cat.

Emplacement (2) : US ARBOIS RUGBY

Stade de l'éthole 39600 ARBOIS

à partir du **05/07/2025** à 10:00 au **05/07/2025** à 21:00

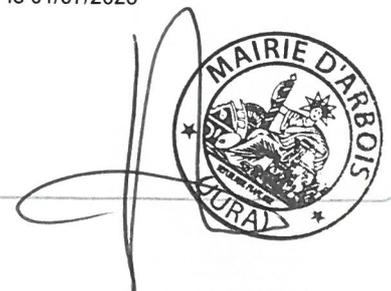
à l'occasion de (3) journee des copains

à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boisson

Fait à ARBOIS

le 01/07/2025

Madame le Maire,  
Valérie DEPIERRE



(1) Nom, Prénoms, Profession Adresse

(2) Indiquer l'emplacement

(3) Indiquer le motif : foire, vente de charité, fête, etc.